RCS : DOUAI
Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00531
Numéro SIREN : 514 777 150
Nom ou dénomination : 3 B IMPORT

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2024 sous le numéro de dépôt 1612

19 AVR. 2024

2.

2023 D 00551

F24 4'6143

D24/162

Experts Comptables Associés

EXPERTISE

3 B IMPORT S.A.S

9 RUE PASTEUR

59159 NOYELLES SUR ESCAUT

APE : 6420Z SIRET : 51477715000012

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Pour la période du 01/10/2019 au 30/09/2020

S.A.R.L au capital de 300 000 €
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre
de la Région Nord Pas-de-Calais

ECA EXPERTISE
60 RUE DES ROTISSEURS

59400 CAMBRAI

Tél : 0327720010
Fax : 0327720011
E-mail : accueil@eca-groupe.com

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de l'entité :

3 B IMPORT S.A.S
Pour l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Ces comptes annuels sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	**5 934 067.96**	**€**
Chiffre d'affaires	**9 425 522.43**	**€**
Résultat net comptable	**518 734.69**	**€**

Fait à Cambrai,
Le 27/01/2021.
Frédéric VERCLYTTE,
Expert-comptable Associé.

cerfa N°15949*02
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2020

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 9 RUE PASTEUR 59159 NOYELLES SUR ESCAUT — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* 5 1 4 7 7 7 1 5 0 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

			Exercice N clos le, 30/09/2020		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	9 454	AQ	166	9 288
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	223 831	AS	99 507	124 324
	Autres immobilisations corporelles	AT	283 197	AU	139 080	144 117
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	59 072	BI		59 072
	TOTAL (II)	BJ	575 554	BK	238 753	336 801
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	3 286 919	BU		3 286 919
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	164	BW		164
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	628 605	BY	47 960	580 644
	Autres créances (3)	BZ	436 063	CA		436 063
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 281 336	CG		1 281 336
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 037	CI		12 037
	TOTAL (III)	CJ	5 645 122	CK	47 960	5 597 162
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	105			105
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	6 220 781	1A	286 713	5 934 068

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2020

Désignation de l'entreprise 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)	DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	942 917
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	518 735
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 681 652
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	32 306
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	32 306
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 211 351
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 118 176
	Dettes fiscales et sociales	DY	695 380
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	220
	Autres dettes	EA	184 081
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 209 207
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	10 903
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 934 068
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 404 485
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 316

BILAN COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES CERTIFIES CONFORMES

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 852 913	FB		FC	8 852 913
	Production vendue – biens *	FD	339 149	FE		FF	339 149
	Production vendue – services *	FG	233 460	FH		FI	233 460
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 425 522	FK		FL	9 425 522
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	4 125
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 235
	Autres Produits (1) (11)					FQ	262
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 431 144
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 747 890
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-756 047
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	61 643
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 693 391
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	336 386
	Salaires et traitements *					FY	1 259 207
	Charges sociales (10)					FZ	331 847
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	48 892
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	16 596
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1 845
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 741 649
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	689 495
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 999
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	982
	Différences positives de change					GN	85 281
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	89 262
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	105
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 537
	Différences négatives de change					GS	8 747
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	27 389
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	61 872
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	751 368

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 - SD 2020

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 947
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 947
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 490
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	17 201
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 691
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-15 744
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	216 889
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 526 353
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 007 618
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	518 735

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	22 153
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	53
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REPRISE BALANCE Charg. except. sur operat. ges	150	
REPRISE BALANCE Penalites amendes fisc. & pena	840	
REPRISE BALANCE Aut. charg. excep. sur oper. g	3 500	
PROVISION RISQUESS CIENTS RISQUES CLIENTS	8 000	
PROVISION RISQUESS CIENTS RISQUES CLIENTS	9 201	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2020

Désignation de l'entreprise 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre		KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui		KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions		KP		KQ		KR	9 454
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS	175 098	KT		KU	48 733
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	188 386	KW		KX	28 900
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY	12 779	KZ		LA	368
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	39 592	LC		LD	13 173
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	415 854	LO		LP	100 627
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	26 246	1U		1V	32 826
FINANCIÈRES		TOTAL IV	1Q	26 246	1R		1S	32 826
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	442 100	ØH		ØJ	133 453

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virements de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH 9 454	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK 223 831	ML	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN 217 286	MO	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ 13 147	MR	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT 52 765	MU	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH 516 482	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	OZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F 59 072	2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK 59 072	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL 575 554	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2020

Exercice N clos le 30/09/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2055 - SD 2020

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW	166	PX		PY	166
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	77 849	QA	21 658	QB		QC	99 507
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	12 609	QI	223	QJ		QK	12 832
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 178	QM	11 111	QN		QO	25 289
	Emballages récupérables et divers	QP	85 224	QR	15 735	QS		QT	100 959
	TOTAL III	QU	189 860	QV	48 892	QW		QX	238 753
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	189 860	ØP	48 892	ØQ		ØR	238 753

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ-NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2020

Désignation de l' entreprise 3 B IMPORT S.A.S — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T	982	4U	105	4V	982	4W	105
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	15 000	5W	17 201	5X		5Y	32 201
	TOTAL II		5Z	15 982	TV	17 306	TW	982	TX	32 306
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T	32 600	6U	16 596	6V	1 235	6W	47 960
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	32 600	TY	16 596	TZ	1 235	UA	47 960
TOTAL GENERAL (I + II + III)			7C	48 582	UB	33 901	UC	2 217	UD	80 266
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE	16 596	UF			
		- financières			UG	105	UH			
		- exceptionnelles			UJ	17 200	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

DGFiP N° 2057 - SD 2020

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Néant ☐ *

Désignation de l' entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US
	Autres immobilisations financières	UT	59 072	UV	UW 59 072
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	57 571	57 571	
	Autres créances clients	UX	571 033	571 033	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1			
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 624	2 624	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	45 514	45 514	
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC	252 902	252 902	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	135 023	135 023	
	Charges constatées d'avance	VS	12 037	12 037	
	TOTAUX	VT	1 135 776	VU 1 076 704	VV 59 072

RENVOIS

(1) Montant des
- Prêts accordés en cours d'exercice — VD
- Remboursements obtenus en cours d'exercice — VE

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) — VF

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 211 351	406 628	1 407 657	397 065
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 118 176	1 118 176		
Personnel et comptes rattachés		8C	195 340	195 340		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	229 729	229 729		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	95 845	95 845		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	153 285	153 285		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	21 180	21 180		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	220	220		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	184 081	184 081		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	4 209 207	VZ 2 404 485	1 407 657	397 065

RENVOIS

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ 1 600 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK 115 817

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A - SD 2020

Désignation de l' entreprise :	3 B IMPORT S.A.S	Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)	ET	☐	Néant ☐ *			Exercice N, clos le :	30/09/2020

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE							WA	518 735
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	1 180
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)	WG	1 180			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	105	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	945
	Amendes et pénalités	WJ	840	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7	216 889
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes particuliers impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)							I8	
	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux à 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme							WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)							XR	11 885
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	749 633

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)							WU	982
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d' incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.							ZY	
	Majoration d'amortissement*							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle generation (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)							XS	622
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		)	XG	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C	YC				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD				
		Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI				
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
							TOTAL II	XH	1 604

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	748 029
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)		XN	748 029
		XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	99 299

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
PERTE DE CHANGE	8X	105	8Y	982
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :	YN	105	YO	982
	↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058 - C - SD 2020

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise 3 B IMPORT S.A.S

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	334 717	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	264 717	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	70 000	
			Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	334 717	(NB : le total I doit être égal au total II) TOTAL II	ZH	334 717	

Exercice N :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7	)	YQ	55 855
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
					YT	3 562
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				XQ	522 560
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	)	YU	923 817
	- Personnel extérieur à l'entreprise				SS	438 770
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				YV	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				ST	804 682
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	50)	ZJ	2 693 391
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD				YW	27 243
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle * , CFE, CVAE				9Z	309 143
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	)	YX	336 386
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD				YY	1 875 703
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YZ	1 398 997
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				ØB	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *				ØS	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ZK	%
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZR	
	- Numéro de centre agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I. Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+						
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (10)			(A)	(B)			(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2)	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) (1)	

(1) Entreprises soumises à l'IS
(2) Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine (1)		Moins values: À 19 %, 16.5 % (1) ou à 15 % (2)	Moins values: A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) (3)	Moins values: A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) (4)	Imputations sur les plus-values à long terme: À 15 % Ou À 16,5 % (1) (5)	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col. (7) = (2) + (3) + (4) - (5) - (6) (7)
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

DGFiP N° 2059 - D - SD 2020

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01/10/2019 et clos le : 30/09/2020	Durée en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	49
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	9 425 522
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	9 425 522
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	262
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	4 125
Variation positive des stocks	OD	756 047
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	760 434
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	4 886 469
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	2 100 277
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 845
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	6 988 591
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + total 2 - total 3)**	OG	3 197 366
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.	SA	3 197 366

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX
Période de référence	GY	/ /	GZ	/ /
Date de cessation			HR	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* *Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

DGFiP N° 2059-F-SD 2020

cerfa

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) 17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

N° SIRET 514771500012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 B IMPORT S.A.S

ADRESSE (voie) 9 RUE PASTEUR

CODE POSTAL 59159 VILLE NOYELLES SUR ESCAUT

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination LOFT EQUIPEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 503465619 % de détention 51.0000 Nb de parts ou actions
Adresse : N° 11 Voie , rue de l'Escadron de Picardie
Code Postal 59400 Commune CAMBRAI Pays France

Forme juridique SARL Dénomination ZION DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 532673126 % de détention 49.0000 Nb de parts ou actions
Adresse : N° 51 Voie , Avenue du Golf
Code Postal 62152 Commune NEUFCHATEL-HARDELOT Pays France

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

DGFiP N° 2059-G-SD 2020

cerfa Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

[X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

N° SIRET : 5 1 4 7 7 7 1 5 0 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 B IMPORT S.A.S

ADRESSE (voie) 9 RUE PASTEUR

CODE POSTAL 59159 VILLE NOYELLES SUR ESCAUT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise 3 B IMPORT S.A.S

Numéro de siret 51477715000012

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfice soumis au taux réduit à 15 %	0
Bénéfice soumis au taux normal à 28 %	500 000
Bénéfice soumis au taux normal à 31 %	248 029
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	**748 029**

Copyright Groupe ISA 2020 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise 3 B IMPORT S.A.S
Numéro de siret 51477715000012

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	21 691	
REPRISE BALANCE Produits except. sur oper. ges		955
REPRISE BALANCE AVOIRS PERIMES		2 749
pour solde pour solde de SACI		1 343
CARPA /MX CHEQ CARPA/LITIGE		900
Total	**21 691**	**5 947**

Copyright Groupe ISA 2020 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise 3 B IMPORT S.A.S
Numéro de siret 51477715000012

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

3 B IMPORT
Société par Actions Simplifiée
Capital : 200.000 €
9, rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT

514 777 150 RCS DOUAI
SIRET 514 777 150 00012

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 5 MARS 2021

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

I) PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence, que

le **BENEFICE** de l'exercice 2019/2020 s'élevant à **518.734,96 €**

sera affecté de la manière suivante :

. aux actionnaires à titre de dividendes 110.000,00 €
. Le solde, à la réserve facultative 408.734,96 €

Le dividende par action qui sera mis en paiement immédiatement s'élève à 5,238 €

Le paiement des dividendes sera effectué immédiatement.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la Présidente.

Depuis la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, les dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018 sont imposés de plein droit au taux forfaitaire de 12,8 % majoré des prélèvements sociaux de 17,20 %.

Les dividendes ne sont éligibles à l'abattement de 40 % qu'à la condition que le contribuable ait opté pour l'imposition au barème progressif de l'imposition sur le revenu.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que :

- les revenus distribués sont imposables de droit au prélèvement forfaitaire unique et sur option au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

3 B IMPORT
Société par Actions Simplifiée
Capital : 200.000 €
9, rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
2016/2017	. revenus distribués : 50.000 €
2017/2018	. revenus distribués : 55.000 €
2018/2019	. revenus distribués : 70.000 €

II) RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence, que
le **BENEFICE** de l'exercice 2019/2020 s'élevant à **518.734,96 €**
sera affecté de la manière suivante :

. aux actionnaires à titre de dividendes	110.000,00 €
. Le solde, à la réserve facultative	408.734,96 €

Le dividende par action qui sera mis en paiement immédiatement s'élève à 5,238 €

Le paiement des dividendes sera effectué immédiatement.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la Présidente.

Depuis la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, les dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018 sont imposés de plein droit au taux forfaitaire de 12,8 % majoré des prélèvements sociaux de 17,20 %.

Les dividendes ne sont éligibles à l'abattement de 40 % qu'à la condition que le contribuable ait opté pour l'imposition au barème progressif de l'imposition sur le revenu.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que :

3 B IMPORT
Société par Actions Simplifiée
Capital : 200.000 €
9, rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT

- les revenus distribués sont imposables de droit au prélèvement forfaitaire unique et sur option au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
2016/2017	. revenus distribués : 50.000 €
2017/2018	. revenus distribués : 55.000 €
2018/2019	. revenus distribués : 70.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

3B IMPORT

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

3B IMPORT
SAS au capital de 200 000 €
9, Rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT
RCS : Douai B 514 777 150

COMMISSARIAT
& AUDIT

3B IMPORT
SAS au capital de 200 000 €
9, Rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT
RCS : Douai B 514 777 150

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

Messieurs les Associés,

OPINION AVEC RESERVE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **3B IMPORT** relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3B IMPORT à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

Dans notre rapport du 27 février 2020, nous avions formulé une réserve concernant le non-respect du principe d'indépendance des exercices. En application de ce principe, repris au paragraphe 313-1 du Plan Comptable Général, et du principe de comptabilisation des stocks et en-cours repris au paragraphe 443 du même plan, le stock dit « en mer » à la clôture de l'exercice au 30 septembre 2019 aurait dû faire l'objet d'une comptabilisation au bilan en « Stock en cours de route, en consignation ou en dépôt » de manière à annuler les charges d'achat de marchandise liées à ce stock à la clôture. Si ce stock en mer avait été comptabilisé, la variation de stock au compte de résultat au 30 septembre 2019 aurait été

majorée de 193 287 € et le poste marchandises au bilan aurait été augmenté du même montant. Y compris l'ajustement théorique de l'impôt lié, le résultat de l'exercice aurait dû s'élever à 477 204 € au lieu de 334 716 €. En conséquence, les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice au 01/10/2019 sont sous-évalués de 142 488 euros, et le résultat net de l'exercice 30/09/2020 majoré à hauteur du même montant des incidences de cette évaluation. Les capitaux propres au 30 septembre 2020 s'élevant à 1 681 652 euros corrigent ce décalage et n'appellent pas de remarque de notre part.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2019 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société 3B IMPORT à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tourcoing, le 18 février 2021

BL COMMISSARIAT & AUDIT
Représentée par **Arnaud LOCQUET**
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ACTIF	Valeurs au 30/09/20			Valeurs au 30/09/19
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	9 454.00	165.77	9 288.23	
Installations tech., matériel et outillages industriels	223 830.71	99 506.68	124 324.03	97 248.68
Autres immobilisations corporelles	283 196.99	139 080.17	144 116.82	128 745.24
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	59 071.92		59 071.92	26 245.92
TOTAL (I)	**575 553.62**	**238 752.62**	**336 801.00**	**252 239.84**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 286 918.94		3 286 918.94	2 530 871.46
Avances et acomptes versés sur commandes	163.68		163.68	163.68
Créances				
Clients (3)	571 033.42		571 033.42	156 472.05
Clients douteux, litigieux (3)	57 571.34	47 960.38	9 610.96	7 088.30
Clients Factures à établir (3)				
Autres créances (3)	428 603.11		428 603.11	76 131.16
Fournisseurs débiteurs	7 459.41		7 459.41	87.28
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 281 335.95		1 281 335.95	334 012.51
Charges constatées d'avance (3)	12 036.50		12 036.50	
TOTAL (II)	**5 645 122.35**	**47 960.38**	**5 597 161.97**	**3 104 826.44**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	104.99		104.99	982.22
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**6 220 780.96**	**286 713.00**	**5 934 067.96**	**3 358 048.50**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

COMMISSARIAT AUDIT

BILAN PASSIF

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

PASSIF	Valeurs au 30/09/20	Valeurs au 30/09/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 200 000.00)	200 000.00	200 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	20 000.00	20 000.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	942 917.03	678 200.47
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**518 734.69**	**334 716.56**
SITUATION NETTE	1 681 651.72	1 232 917.03
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**1 681 651.72**	**1 232 917.03**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	32 305.62	15 982.22
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	**32 305.62**	**15 982.22**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 211 350.85	725 781.84
Emprunts et dettes financières diverses (3)		373 293.20
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	866 051.73	549 903.65
Fournisseurs, factures non parvenues	252 124.30	151 714.96
Dettes fiscales et sociales	695 379.77	307 938.89
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	220.18	
Autres dettes	184 080.66	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**4 209 207.49**	**2 108 632.54**
Écarts de conversion passif (IV)	10 903.13	516.71
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**5 934 067.96**	**3 358 048.50**
(1) Dont à plus d'un an	*1 804 722.58*	*507 582.60*
(1) Dont à moins d'un an	*2 403 484.91*	*1 601 051.00*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*4 314.46*	
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Du 01/10/19 Au 30/09/20	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	8 852 913	6 838 141	2 014 772	29.46
dont à l'exportation :				
Production vendue (biens et services)	572 609	446 568	126 042	28.22
dont à l'exportation :				
Montant net du chiffre d'affaires	**9 425 522**	**7 284 708**	**2 140 814**	**29.39**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	4 125	4 804	-679	-14.13
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 235	4 798	-3 563	-74.25
Autres produits	262	134	128	95.23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**9 431 144**	**7 294 444**	**2 136 700**	**29.29**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	4 747 890	3 806 488	941 403	24.73
Variation de stocks	-756 047	-553 348	-202 699	-36.63
Achats de matières premières et autres approvisionnements	61 643	15 789	45 854	290.42
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	2 693 391	2 113 183	580 208	27.46
Impôts, taxes et versements assimilés	336 386	237 666	98 721	41.54
Salaires et traitements	1 259 207	908 811	350 396	38.56
Charges sociales	331 847	246 523	85 323	34.61
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	48 892	42 105	6 787	16.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	16 596	6 598	9 997	151.51
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 845	4 737	-2 892	-61.05
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**8 741 649**	**6 828 552**	**1 913 097**	**28.02**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**689 495**	**465 893**	**223 603**	**47.99**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Du 01/10/19 Au 30/09/20	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation (3)	2 999		2 999	
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	982	3 825	-2 843	-74.32
Différences positives de change	85 281	43 113	42 167	97.81
Produits nets sur cessions de val mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**89 262**	**46 938**	**42 323**	**90.17**
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	105	982	-877	-89.31
Intérêts et charges assimilées (4)	18 537	11 995	6 543	54.54
Différences négatives de change	8 747	9 486	-739	-7.79
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**27 389**	**22 463**	**4 926**	**21.93**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**61 872**	**24 475**	**37 397**	**152.80**
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**751 368**	**490 368**	**261 000**	**53.23**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	5 947	10 619	-4 673	-44.00
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**5 947**	**10 619**	**-4 673**	**-44.00**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	4 490	8 080	-3 590	-44.43
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	17 201	37 147	-19 946	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**21 691**	**45 227**	**-23 537**	**-52.04**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-15 744**	**-34 608**	**18 864**	**54.51**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	216 889	121 043	95 846	79.18
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**9 526 353**	**7 352 002**	**2 174 351**	**29.57**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**9 007 618**	**7 017 285**	**1 990 333**	**28.36**
Bénéfice ou Perte	**518 735**	**334 717**	**184 018**	**54.98**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020 dont le total est de 5 934 067.96 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 518 734.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La crise sanitaire (COVID 19) a eu un impact non significatif sur les comptes de l'exercice clos au 30/09/2020.

La société a su mettre en place, les recommandations de l'Etat:
-Fermeture de la société du 17/03/2020 au 29/03/2020
-Mise en place du télétravail pour certains salariés ayant une activité suffisante pour maintenir l'emploi,
-Chomage partiel pour les autres
-Mise en place d'un drive pour les emportés clients.

La direction estime que le principe de continuite de l'activité n'est pas remis en cause.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const			9 454
	Installations techniques, matériel & outillage indust		175 098		48 733
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers	188 386		28 900
		Matériel de transport	12 779		368
		Matériel de bureau & info., mobilier	39 592		13 173
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	**415 854**		**100 627**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		26 246		32 826
		TOTAL IV	**26 246**		**32 826**
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**442 100**		**133 453**

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			9 454	
	Inst.tech., mat. outillage indus				223 831	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			217 286	
		Matériel de transport			13 147	
		Mat bureau, info., mob			52 765	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			**516 482**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				59 072	
		TOTAL IV			**59 072**	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			**575 554**	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

3 E IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		166		166
	Inst. générales agen. aménag. cons				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		77 849	21 658		99 507
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	12 609	223		12 832
	Matériel de transport	14 178	11 111		25 289
	Mat. bureau et informatique, mob.	85 224	15 735		100 959
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	189 860	48 892		238 753
	TOTAL GENERAL	189 860	48 892		238 753

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Immobilisations amortissables	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités	982	105	982	105
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer	15 000	17 201		32 201
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL II	**15 982**	**17 306**	**982**	**32 306**
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations - incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	32 600	16 596	1 235	47 960
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III	**32 600**	**16 596**	**1 235**	**47 960**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	**48 582**	**33 901**	**2 217**	**80 266**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		16 596		
	- financières		105		
	- exceptionnelles		17 200		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES STOCKS

S B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 530 871.46	756 047.48		3 286 918.94
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**2 530 871.46**	**756 047.48**		**3 286 918.94**

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

S B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		59 072		59 072
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		57 571	57 571	
	Autres créances clients		571 033	571 033	
	Créances rep. titres prêtés : prov./dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés		2 624	2 624	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	45 514	45 514	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		252 902	252 902	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		135 023	135 023	
	Charges constatées d'avance		12 037	12 037	
	TOTAUX		**1 135 776**	**1 076 704**	**59 072**
Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

CAPITAUX PROPRES

S B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 000.00	9.52
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 000.00	9.52

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		2 211 351	406 628	1 407 657	397 065
Fournisseurs & comptes rattachés		1 118 176	1 118 176		
Personnel & comptes rattachés		195 340	195 340		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		229 729	229 729		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	95 845	95 845		
	Taxe sur la valeur ajoutée	153 285	153 285		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	21 180	21 180		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		220	220		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		184 081	184 081		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	4 209 207	2 404 485	1 407 657	397 065
Renvois (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 600 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	115 817			
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 312
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 124
Dettes fiscales et sociales	153 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**407 560**

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

3 B IMPORT S.A.S

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REPRISE BALANCE Charg. except. sur operat. ges	150	
REPRISE BALANCE Penalites amendes fisc. & pena	840	
REPRISE BALANCE Aut. charg. excep. sur oper. g	3 500	
PROVISION RISQUESS CIENTS RISQUES CLIENTS	8 000	
PROVISION RISQUESS CIENTS RISQUES CLIENTS	9 201	
REPRISE BALANCE Produits except. sur oper. ges		955
REPRISE BALANCE AVOIRS PERIMES		2 749
pour solde pour solde de SACI		1 343
CARPA /MX CHEQ CARPA/LITIGE		900
TOTAL	**21 691**	**5 947**